

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	71 (1942)
<b>Heft:</b>	14
<b>Rubrik:</b>	Assemblée de la Société des institutrices

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

**Organe de la société fribourgeoise d'éducation  
et du Musée pédagogique**

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1<sup>er</sup> des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

**SOMMAIRE.** Assemblée de la Société des institutrices. — L'amour contre la haine. — Le fondateur. — Activité de la Croix-Rouge. — Partie pratique : L'enseignement de l'histoire. — Programme de la Croisade eucharistique. — Bibliographies. — Un délicieux petit livre. — † M. Léon Vionnet, instituteur retraité. — Nouvelles scolaires. — Les livres. — Mystère. — Leçons de ski gratuites pour la jeunesse.

## Assemblée de la Société des institutrices

La traditionnelle assemblée de la Société des institutrices a eu lieu le 26 novembre dans le grand auditoire de l'Université. Elle fut pour les institutrices, heureuses de se retrouver et de connaître la pensée de leurs chefs sur les devoirs de l'heure présente, autre chose qu'une réunion de circonstance où s'échangent des propos conventionnels.

Les 200 participantes venues de tous les points du canton, malgré la bise glaciale de ce commencement d'hiver, prirent connaissance du programme du comité pour l'année qui va venir et approuvèrent les comptes. Elles applaudirent ensuite pleinement aux considérations si profondément marquées au coin d'un robuste bon sens et d'un vigoureux optimisme présentées par M. l'abbé Marmier, directeur au Grand Séminaire, considérations intitulées avec raison : *Propos d'actualité*. M. Marmier montra que l'expérience enseigne qu'un pays est fort dans la mesure où ses chefs sont pour lui, par la fermeté de leurs principes et leur désintéressement, un élément de sécurité. Comme les institutrices sont, dans le domaine qui leur a

été confié, elles aussi, des chefs, elles se doivent d'être pareillement des éléments de sécurité pour leurs inférieurs — qui pourront compter sur elles — et pour leurs supérieurs qui sauront que, quoi qu'il leur en coûte, leur besogne sera bien faite. Les institutrices peuvent, si elles le veulent, faire naître l'optimisme et l'entente dans leurs milieux, elles peuvent lutter contre l'esprit de critique et de destruction systématique. Sans doute, cette tâche demande un effort moral, elle demande des tempéraments qui ne soient pas des tempéraments de vaincus. Mais qui, parmi nous, refuserait de l'entreprendre sachant que la grâce de Dieu nous attend dans les villages qui sont les nôtres, pour la besogne qui est la nôtre, en l'époque que nous vivons ?

La séance administrative terminée, S. Exc. Mgr Besson qui, malgré les ménagements que lui imposait son état de santé, avait tenu à assister à la réunion, et M. le conseiller d'Etat Piller, directeur de l'Instruction publique, furent remerciés, au nom de l'assemblée, par M<sup>me</sup> Michaud, institutrice à Lully, de la haute bienveillance qu'ils témoignent à l'Ecole fribourgeoise.

M. Piller fit ensuite aux institutrices une conférence qui aurait pu, elle aussi, par les considérations éminemment pratiques qu'elle contenait, s'intituler *Propos d'actualité*. Il présenta le thème suivant aux réflexions de son auditoire : *Nous, Fribourgeoises d'aujourd'hui*, et, partant de l'examen des événements que nous vivons, il indiqua quelles sont les tâches de notre pays à l'heure présente. « L'histoire nous apprend que la perte ou le salut des peuples se réalise dans le temps : leur salut, s'ils ont défendu des idées justes, leur perte, s'ils se sont faits les champions d'idées fausses. Or, à une heure où nous voyons des peuples entiers être prêts à tout sacrifier, à donner leur sang pour assurer le triomphe d'une idéologie —, qu'il s'agisse de la conception communautaire ou de la conception individualiste, — enthousiasmés qu'ils sont par la parcelle de vérité que ces idéologies contiennent — la race, la classe, l'Etat sont des valeurs, s'ils ne sont pas la valeur suprême —, qu'attendons-nous, nous qui avons le privilège de posséder la vérité intégrale, pour en faire l'aumône au monde ? Un pays n'a droit à l'existence que dans la mesure où il reste fidèle à la raison d'être qui est la sienne, où il reste fidèle à la pensée qui constitue sa mission en ce monde. Quelle est la mission de la Suisse ? Elle est le point de cristallisation d'une politique de paix ; tout notre passé nous a, en outre, préparés à comprendre les autres. Notre christianisme nous a montré où est la vérité totale que le monde attend et il nous fait un devoir de la lui donner, comme il nous fait un devoir de compatir aux misères d'autrui. Il nous fait un devoir de prier pour demander à Dieu d'éclairer ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées des peuples afin que leur cœur s'élargisse à la mesure de l'humanité. Une telle attitude requiert des qualités de don de soi, de sacrifice, qualités qui sont essentiellement féminines. Et M. Piller termina en nous rappelant la grande leçon

que nous donnent nos drapeaux : le drapeau fribourgeois aux couleurs de la vérité, le drapeau suisse sur lequel se dessine, au milieu du rouge impérial de l'amour, la croix, symbole de sacrifice et de rédemption. »

S. Exc. Mgr Besson exprima aux institutrices une confiance dont elles sont très fières. Il leur souhaita de réaliser, dans leurs paroisses, leurs villages, leurs communes, la mission de la Suisse qui venait de leur être si pertinemment indiquée. Il termina son discours plein de paternelle bonté par la bénédiction épiscopale.

Quelques minutes après, les institutrices visitaient l'exposition religieuse qui se trouve dans les salles de l'Université. Elles jouissaient encore une fois de la beauté des choses. Elles songeaient que cette beauté n'est qu'un reflet dans la matière de cette vérité que les hommes connaissent grâce à l'effort de ceux qui enseignent à tous les degrés de l'Ecole, cette vérité que notre pays a été spécialement appelé à défendre.

*Laure DUPRAZ.*

### **L'amour contre la haine**

M. René Leyvraz a pu dire : « La guerre qui s'amplifie dans toute l'Afrique du nord, que signifie-t-elle aux yeux de l'Islam qui voit ainsi la chrétienté déchirée et sanglante ? Que peuvent-elles penser de nous, ces populations auxquelles l'Europe devait apporter, sous le signe de la Croix, la paix, la fraternité, la vraie civilisation ?... »

Ne peut-on se demander aussi ce qu'elle signifie aux yeux des jeunes, cette effroyable leçon de haine ? On objectera que leur logique n'est pas exigeante ; et que l'adolescent se soucie fort peu de concilier, chez des hommes portant le nom de chrétiens, cette frénésie dans la destruction de leur prochain avec le précepte du Christ : « Aimez-vous les uns les autres. » Il n'en est pas moins vrai qu'ils sont ravis d'apprendre, les hommes et les femmes de demain, que cette malice du démon est mêlée de la charité de Dieu, qu'il y a — pour reprendre le titre du substantiel ouvrage de Noëlle Roger — « une lumière sur le monde » : la Croix-Rouge, cette œuvre humanitaire sublime, qui a voulu pour drapeau le signe de l'Amour.

### **Le fondateur**

*Enfance.* Henri Dunant naquit à Genève en 1828. Sa jeune mère, femme sensible et cultivée, lui conte les fables de La Fontaine et les récits bibliques. Il lui devra son cœur généreux et son profond sens religieux. Le jeune Henri accompagne sa mère dans ses visites des quartiers pauvres. Tant de misères l'émeut jusqu'au plus profond de son petit cœur.

*Jeunesse.* A 18 ans, il possède une bonne instruction générale. Il en profite pour visiter les prisonniers, les instruire et les réconforter.

*Les affaires.* Après un apprentissage de banquier, Henri s'engage dans une entreprise coloniale de l'Afrique du nord. Il rêve de faire